

# **UNDT/2015/118, Fikri**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Persona de la création: Le tribunal n'est pas compétent pour entendre les demandes déposées par un (ancien) entrepreneur individuel, qui n'était pas un membre du personnel, un ancien membre du personnel ou une personne faisant des réclamations au nom d'un membre du personnel incapable ou décédé; Une telle demande n'est pas à recevoir, Ratione Personae. Le défaut de déposer une demande en temps opportun d'évaluation de la gestion, au besoin, rend la demande irrécouvrable, ratione materiae.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a été embauchée en vertu d'un accord de l'entrepreneur individuel de la CNU pour fournir des services au HCR du 2 février 2015 au 31 décembre 2015. Le 11 septembre 2015, le représentant du HCR en Malaisie a envoyé une lettre au demandeur, déclarant que son service avait été résilié sur 4 Septembre 2015. Il s'agit de la décision contestée par le demandeur. Le tribunal a constaté que la demande était irrécouvrable Ratione Personae et Ratione Materiae, car le demandeur n'a pas été qualifié en tant que tel en vertu de l'article 3 de la loi UNT et n'a pas déposé une demande (en temps opportun) d'évaluation de la gestion.

## Principe(s) Juridique(s)

N / A

## Résultat

Rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Fikri

## Entité

HCNUR

## Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2015/177

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

Genève

## Date of Judgement

18 Déc 2015

## Duty Judge

Juge Laker

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Personnel (ratione personae)

Matière (ratione materiae)

Non-renouvellement

Motif(s)

## Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 11.2(c)

TCNU Règlement de procédure

- Article 9

TCNU Statut

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1(a)

## Jugements Connexes

2011-UNAT-171

2014-UNAT-402

2010-UNAT-043

2011-UNAT-158

2010-UNAT-036

2012-UNAT-260

2013-UNAT-368

2013-UNAT-313

2013-UNAT-335